Image not found or type unknown

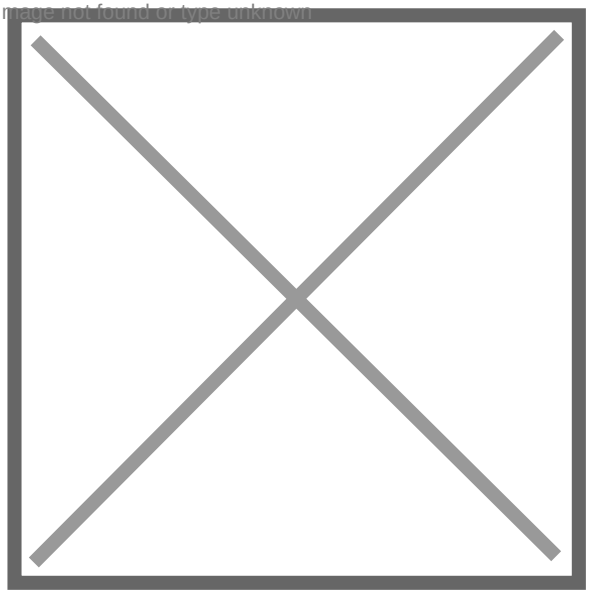

Les banques et leurs conseiller"e" aux particulier.

Par **cubebes_old**, le **13/05/2007** à **10:59**

Bonjour.
il y a 5 mois de cela, j'ai quité une banque, pour en rejoindre une autre, ou la conseillere, m'avait promis, un droit de decouvet, et un pret a metre en place en juin de cette année.
au jour d'aujourd'hui, elle m'a coupée le robinet, je n'ai plus de découvert, mais prelevements son rejetés, ainssi que mes chéques, part contre les frais eux son bien déduits.
je suis salarié, et mon compte est loin d'étre castatrophique.
je l'ai appelé une bonne 10en de foie, sans succé et je me suis présenté a la banque, ou je l'ai vu fumer une cigarette dehors, et lorsque je me suis presenté au guiché, la jeune fille ma dit quelle etait en rendez vous, de qui ce moque ton?.
que faire?, si vous pouviez m'aider, sur un conseil, une démarche pour me sortir de cette impace, je vous en serais tres réconnaissant.

merci de prendre ma demande en concidération, car pour moi, c'est tres dur a vivre, vu les concéquance que cela implique, car je n'ai a ce jour, toujour pas pu payer mon loyer.

Par **Jurigaby**, le **13/05/2007** à **15:11**

Bonjour.

A titre de précision, Quel(s) contrat avez vous conclu avec votre banque?
Le cas échéant ce contrat prévoit t'il une autorisation de découvert à votre profit?

Cdt.

Par **cubebes_old**, le **14/05/2007** à **20:37**

malheureusement non, car je suis interdit de prêt, mais ma conseilere le sait, et c'est elle qui a chaque debut de moi, me mais mon autorisation de découvert, comme nous l'avion prévu au départ.
Je ne comprend pas ça réaction!!.

Par **Jurigaby**, le **15/05/2007** à **19:27**

Et bien, comment dire, Pas de contrat, pas d'engagement..
Alors, ej ne vois aps vraiment ce que vous pourriez faire.

Cdt.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés